

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Blockchain Innovation Fund

PART EURO H (ACC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BHPRMV90)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés prestataires de services sur actifs numériques (voir également la définition ci-après sous l'intitulé « Sociétés innovantes de la blockchain »).

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds:

- investira principalement (c.-à-d. au moins 80 % de sa valeur liquidative) dans des parts et placements similaires afin de construire une exposition aux Sociétés innovantes de la blockchain à l'échelle mondiale. Les Sociétés innovantes de la blockchain (ou sociétés prestataires de services sur actifs numériques) sont des sociétés à même de tirer parti des sources, nouvelles ou existantes, de revenus et/ou d'économies de coûts offertes par la technologie blockchain (également appelée technologie des registres distribués), ou des sociétés qui développent la technologie blockchain ;
- adoptera une approche thématique et investira dans les technologies blockchain qui ont le potentiel de générer des résultats sociaux et environnementaux, notamment l'efficacité des services numériques à l'échelle mondiale et la réduction des émissions de CO2. Toutes les sociétés qui font l'objet des investissements réalisés adoptent des pratiques de bonne gouvernance stipulées dans les Principes du Pacte mondial des Nations Unies, incluant les principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption ;
- sélectionnera les investissements, au moyen d'une analyse des fondamentaux comprenant l'évaluation de la solidité du bilan, qui répondent aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») du Gestionnaire de portefeuille ; et
- promouvra des caractéristiques environnementales et sociales au titre de l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable.

Le Fonds peut:

- investir significativement dans des sociétés de petite et moyenne capitalisation ;

- investir plus de 40 % de sa valeur liquidative dans les pays émergents ;
- construire une exposition indirecte aux matières premières en investissant sur des indices financiers ;
- investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif, dont des fonds négociés en Bourse ; et
- investir dans des dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de parvenir à réaliser son objectif d'investissement. Le Fonds utilisera également des dérivés aux fins de réduire le risque ou les coûts ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires.

Indice de référence : le Fonds évaluera ses performances par rapport au MSCI AC World NR Index (ci-après l'« Indice de référence »).

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de Portefeuille jouit de tout le pouvoir discrétionnaire nécessaire pour investir en dehors de l'Indice de référence sur la base de l'objectif d'investissement et des politiques exposées dans le Prospectus. Bien que les participations du Fonds puissent inclure des éléments de l'Indice de référence, ce dernier n'influence ni la sélection des investissements ni leur pondération dans le portefeuille. La stratégie d'investissement ne limite pas la mesure dans laquelle le Gestionnaire de Portefeuille peut s'écarter de l'Indice de référence.

AUTRES INFORMATIONS

Couverture de catégories d'actions : Le Fonds est libellé en USD tandis que cette catégorie d'actions est libellée en EUR. Afin de réduire le risque de fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base, une stratégie de couverture est utilisée, bien que son résultat ne soit pas garanti.

Traitement des revenus : les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions dans le Fonds entre 9 h et 17 h (heure d'Irlande) chaque jour ouvrable en Irlande et aux États-Unis. Les instructions reçues avant 12 h (heure d'Irlande) se verront attribuer le prix coté ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 5.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 7 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité très élevée. Avec un Fonds de la catégorie 7, vous avez un risque de très élevé de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de très élevée.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.

- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque de capitalisation boursière :** Les investissements en titres de petites et moyennes entreprises (en termes de capitalisation boursière) peuvent s'avérer plus risqués et moins liquides (c'est-à-dire plus difficiles à vendre) que les investissements en titres de grandes entreprises. Cela signifie que les cours de ces titres peuvent présenter des fluctuations plus importantes.
- **Risque lié à la couverture de catégories d'actions :** la stratégie de couverture est utilisée pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.
- **Risque lié aux programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (« Stock Connect »)** Le Fonds peut investir dans des actions chinoises A via les programmes Stock Connect. Ces programmes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires ou de limitations de quotas. Une contrainte opérationnelle telle qu'une suspension des négociations

pourrait avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds à atteindre son objectif d'investissement.

- **Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- **Risque lié aux sociétés innovantes en matière de blockchain** : La valeur des titres des sociétés innovantes en matière de blockchain peut être affectée négativement par les modifications réglementaires et dépend de l'acceptation par les consommateurs et les entreprises de la technologie des registres distribués. La technologie des registres distribués est une nouvelle technologie relativement peu éprouvée qui pourrait être vulnérable à la fraude. La valeur du Fonds peut être davantage exposée aux risques liés au développement de technologies, à des pressions concurrentielles et aux défis que présentent les droits de propriété intellectuelle.

- **Risque lié à l'approche d'investissement environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)** : Le Fonds suit une approche d'investissement ESG. Cela signifie qu'il ne prend pas seulement le facteur de la performance financière en compte dans le cadre de son processus d'investissement. Une telle approche comporte le risque que la performance du Fonds soit défavorablement affectée par les restrictions imposées en matière d'exposition à certains secteurs ou types d'investissements. Il est possible que cette approche ne reflète pas les opinions d'un investisseur donné, quel qu'il soit. En outre, en adoptant une approche d'investissement ESG, le Fonds est dépendant des informations et des données de tiers (qui peuvent inclure des fournisseurs de rapports de recherches, de filtrages, de notations et/ou d'analyses, tels que les fournisseurs d'indices et les consultants). Ces informations ou données peuvent s'avérer incomplètes, inexacts ou incohérentes.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	1,98 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

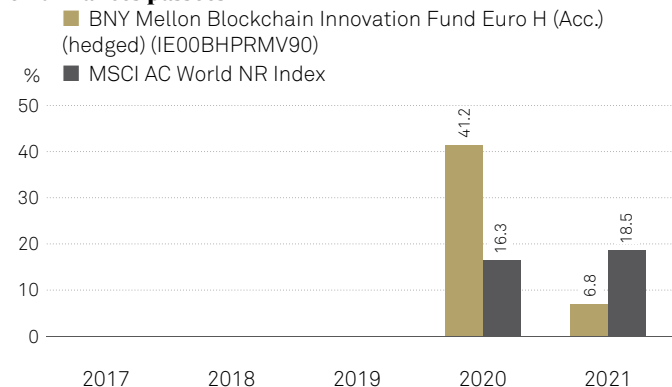
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 19 février 2019.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 29 mars 2019.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en EUR.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en USD.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.